



Département de l'Hérault Commune de CABRIERES

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 octobre 2014 à 18h00

Membres présents : Jacques GUELTON, Denis MALLET, Françoise POBEL, Michel SOLER, Philip BANNISTER, Dehiba BILHAC, Lysette DELGADO, Guy DESALASE, Cédric GABRIEL, Marylise MALAFOSSE, Philippe TRINQUIER.

M. Jacques Guelton, Maire, ouvre la séance à 18 heures.

Sujets traités :

Point sur l'eau

M. Le Maire indique que le programme des travaux du forage dit « Estabel 2014 » a connu un certain décalage dans le temps au mois de septembre (vendanges et intempéries) mais que depuis ce jour les travaux ont repris et semblent progresser correctement.

La commune devra à nouveau faire appel aux camions-citernes du département pour approvisionner le réservoir pendant le temps de passage du forage en service actuellement au forage Estabel 2014.

(Probablement 48 heures.)

M. Le Maire rappelle que l'arrêté municipal se rapportant aux restrictions d'eau dans le village reste applicable tant que la situation ne sera pas revenue à la normale.

L'éventualité de procéder à l'avenir à des forages d'exploration afin d'éviter, si possible, de connaître les mêmes désagréments qu'actuellement, est envisagée.

Activités périscolaires

Madame Françoise Pobel annonce que l'effectif (variable) des enfants participant à ces activités est d'environ 25. Il n'y a aucun souci particulier. En ce qui concerne les heures de garderie certains parents se montrent un peu fantaisistes quant au respect du règlement.

Communauté de Communes

M. Denis Mallet relate les événements électoralistes survenus suite à la diminution du nombre des vice-présidents. Des manœuvres et des dissensions au sein de cette assemblée ont abouti au fait qu'il n'y a pas eu d'élection lors de la dernière réunion comme cela était pourtant prévu. Notre délégué communautaire doit donc attendre la prochaine réunion de la Communauté pour savoir s'il redevient vice-président chargé de la Culture. Ce que le Conseil municipal souhaite ardemment. Notre Maire a d'ailleurs adressé un courrier à ce sujet au Président de la Communauté.

CCAS

Mme Dehiba Bilhac fait le point sur les activités et projets du CCAS. Des membres extérieurs au Conseil municipal aident régulièrement les conseiller(es) lors des distributions d'eau en bouteilles. (il est à noter, qu'à ce jour, la Commune a distribué à la population, à raison de 3 distributions hebdomadaires, environ 45000 bouteilles).

A l'occasion de la Semaine Bleue, un atelier créatif intergénérationnel aura lieu à la Salle des fêtes le lundi 13 octobre à partir de 14 heures. Des affiches ont été apposées annonçant cet événement et des tracts distribués.

Le 17 décembre, dans le cadre du périscolaire, aura lieu également une rencontre intergénérationnelle sur le thème « se souvenir ».

Les recherches pour trouver des moyens de financement pour l'achat d'un défibrillateur se poursuivent. La possibilité de louer cet équipement va être également explorée.

Environnement, patrimoine, tourisme

Madame Marie-Lise Malafosse procède à un tour d'horizon complet.

Les bacs à fleurs ont été regarnis en fleurs diverses (y compris aux Crozes) et ces fleurs ont tenu tout l'été. Opération à renouveler.

Le panneau indicateur relatif au chemin des Crêtes du Vissou avec la mention des commerces locaux a été installé sur le parking du Pont-Neuf à l'initiative de la Cave Coopérative.

La fabrication du Livret de Bienvenue qui sera, dès 2015, remis à chaque nouvel habitant, est en bonne voie.

En se promenant dans le village, un œil un peu curieux s'aperçoit que certains endroits nécessitent un entretien sérieux :

- les arbres morts autour du stade à abattre,
- les arbres du terrain de pétanque à tailler,
- les arbres du cimetière à tailler,
- les abords du cimetière à nettoyer,
- l'entrée nord à aménager.
- Plantation d'arbres devant la mairie.

Pour tous ces travaux, Madame Lysette Delgado a des devis précis.

Etant entendu que tout cela ne se fera pas de suite, il faut savoir que la totalité des devis atteint 15000 euros. Il faudra donc rapidement établir des priorités et il est évident que la plantation d'arbres devant la mairie en fait partie.

Il a également été question d'une éventuelle remise en état de l'aire de pique-nique de la Roquette (La Font de Laussel). Les conseiller(es) disponibles le lundi 20 octobre sont invités à se rendre sur les lieux à 14 h pour faire un point sur les dispositions pouvant être prises rapidement.